

Les nouveaux héritiers

N. Frémeaux

Séminaire Inégalités – 14 juin 2019

Discussion

Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts



Le propos des « nouveaux héritiers »

- ◆ **Depuis plus de 40 ans : retour de l'héritage**
 - le patrimoine augmente plus vite que le revenu
 - le poids de l'héritage dans le patrimoine total augmente
- ◆ **Ses mutations ne l'ont pas rendu moins inégalitaire**
 - **recul du mérite dans la société**
- ◆ **Il faut réduire les inégalités successorales, notamment *via* la fiscalité sur les transmissions**
- ◆ **Face à l'impopularité des droits de succession**
 - **(ré-)informer pour dépassionner le débat**

Connaissance et opinions sur fiscalité successorale

- ◆ **Enquête d'opinion (Crédoc pour France Stratégie)**
 - **Fiscalité méconnue et largement surestimée**
 - **fiscalité impopulaire (plus que celle sur la détention), malgré son faible niveau et sa stagnation**
 - **Impopularité quelle que soit la situation personnelle**
→ **optimisme / raisons morales**

→ **comment expliquer une telle méconnaissance générale de la population ?**

Retour de la fiscalité successorale dans le débat d'idées ?

- ◆ **Récents exercices de simulation sur données micro pour évaluer les effets du barème et de ses réformes (microsimulation fiscale dynamique)**
 - **simulations de décès et transmissions sur données de l'enquête patrimoine 2010 de l'Insee (C. Dherbécourt, 2017)**
 - **Modèle taxR sur les fichiers Mutations à titre gratuit (MTG) de 2000 (J. Goupille, 2016)**
- **la fiscalité successorale est très inégalitaire (dualité)**
- **les réformes d'allègement des 15 dernières années ont grandement diminué les recettes et accentué les inégalités**

Pistes pour une fiscalité plus efficace et redistributive

◆ Réformes paramétriques du dispositif existant

- Encourager les donations aux personnes plus jeunes
- Augmenter les recettes et la progressivité (abattements et/ou tranches et taux)

◆ Nouveau paradigme : à héritage égal, taxation égale

- Capter l'ensemble des transmissions reçues dans une vie et revoir les abattements en ligne directe / ligne indirecte)
- Revenir sur les exonérations : assurance-vie, entreprises

◆ Et pour ceux qui n'héritent pas ?

- Subventionner les dons aux personnes sans héritage / instaurer une dotation universelle

◆ Réflexion conjointe : imposition de la détention et des transmissions

→ **d'autres pistes inspirées d'autres pays ?**

→ **dans les nombreux pays où la fiscalité successorale a été supprimée comment la détention est-elle taxée ?**

Données sur l'héritage (et le patrimoine en général)

◆ Données d'enquête : l'enquête patrimoine

- Millésimes : 1986, 1991, 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015, 2017-2018 (CASD)
- Difficultés : échantillonnage + enquête déclarative → sous-estimation du patrimoine

◆ Données de l'administration fiscale : les fichiers Mutations à titre gratuit

- Millésimes : 1977, 1984, 1987, 1994, 2000, 2006 et 2010 (CASD)
- Difficultés : représentativité très limitée (5000 actes) + autre ?

◆ Données de l'administration fiscale : ISF et IR (exhaustif panelisable)

- Millésimes : 2006-2018 ISF/IFI (top codés) et 2006-2017 POTE (NOUVEAU sur le CASD)
- Difficultés : fin de l'ISF / difficile d'inférer des patrimoines à partir de revenus déclarés

◆ Données actuellement non accessibles

- Le « fichier microéconomique annuel des donations » ? (évoqué par J. Goupille)
- La « Base nationale de données patrimoniales » ? (évoqué ici et par C. Dherbécourt)

◆ Données « à construire »

- Actes notariés : peut-on aller au-delà de la diffusion d'agrégats (→ text mining) ?
- Données bancaires ?